

LE 26 MARS 2009

**RÉGIME DE RETRAITE
DE LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE**

INCIDENCE DE LA CRISE FINANCIÈRE SUR LE RÉGIME DE RETRAITE

Vous avez entendu parler de la crise financière qui a frappé les marchés boursiers partout dans le monde. Vous vous posez peut-être des questions sur les répercussions que cette crise a ou est susceptible d'avoir sur votre régime de retraite. Le présent communiqué vise à vous éclairer le mieux possible à ce sujet.

Rendement des placements de la caisse de retraite

Comme tous les régimes de retraite au Canada, le Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique n'est pas resté imperméable à la tourmente financière qui sévit actuellement. En effet, pour l'année 2008, les placements de la caisse de retraite ont enregistré un rendement global négatif s'établissant à -18,4 %. Ce résultat peut paraître alarmant à court terme. Or, il est toujours préférable d'examiner les rendements à long terme pour avoir une meilleure idée de la performance d'un régime de retraite. Ainsi, au cours des dix dernières années, la caisse de retraite a réalisé un rendement annuel moyen de 5 %, ce qui correspond au taux de rendement médian des caisses de retraite pendant cette période. Il ne faut pas oublier non plus que votre régime de retraite est un régime à prestations déterminées dans le cadre duquel les risques liés aux placements de la caisse de retraite sont assumés par le promoteur du régime. Cela veut dire que, pour protéger les rentes des participants, l'École Polytechnique a la responsabilité de combler les déficits selon l'approche de continuité révélés par les évaluations actuarielles du régime effectuées au moins tous les trois ans.

Évaluation actuarielle du régime

Selon le calendrier prévu, l'actuaire du régime devait produire une évaluation actuarielle du régime en date du 31 décembre 2009. Le Comité de retraite lui a plutôt demandé d'en effectuer une au 1^{er} juin 2008. À cette date, le régime présentait un déficit de capitalisation qui, selon la loi, doit être remboursé par l'École Polytechnique sur une période de 15 ans, à raison de 377 500 \$ par année à compter du 1^{er} juin 2008. Pour ce faire, il a fallu augmenter les cotisations que verse l'École Polytechnique au régime. Quant aux cotisations des participants, elles demeurent inchangées et s'établissent à 9,95 % du traitement ajusté depuis le 1^{er} janvier 2008.

Verso →

Le nouveau calendrier des évaluations actuarielles du régime prévoit que la prochaine évaluation devra être effectuée en date du 31 décembre 2010. Nous pouvons espérer que d'ici là, la situation des marchés financiers s'améliorera. Entre-temps, la hausse des cotisations patronales permettra au promoteur du régime de combler plus rapidement le déficit de capitalisation constaté au 1^{er} juin 2008.

Mesures adoptées par le gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec a récemment adopté des mesures d'allègement de la capitalisation des régimes de retraite enregistrés au Québec pour éviter que les employeurs, les employés et les retraités ne soient injustement pénalisés par la détérioration temporaire de la situation financière des caisses de retraite. Toutefois, ces mesures ne s'appliquent pas aux régimes de retraite universitaires. Des intervenants du milieu universitaire font actuellement des représentations auprès du gouvernement afin que des mesures d'allègement semblables à celles dont bénéficient les régimes de retraite privés puissent être appliquées aux régimes de retraite des universités.

En guise de conclusion

Dans le contexte de la crise financière, l'École Polytechnique en collaboration avec le Comité de retraite à titre d'administrateur du régime de retraite, mettent tout en œuvre pour protéger les rentes des participants au régime, qu'il s'agisse des participants actifs ou des retraités. Bien sûr, l'École Polytechnique doit composer avec la conjoncture économique actuelle comme le font tous les autres promoteurs de régimes de retraite. On ne peut prédire l'avenir, mais soyez assurés que la sécurité de vos prestations de retraite nous tient à cœur. C'est pourquoi nous continuerons de surveiller la situation financière du régime de très près.

Le président du Comité de retraite,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Sanschagrín', written in a cursive style.

Bernard Sanschagrín